

Les cloches de notre église Saint Martin de Hundsbach-Hausgauen sont réduites au silence depuis la fin du mois de Juin.

Suite à un audit des Ets Bodet de Schiltigheim, leur mise en volée est très dangereuse.

Cette situation à obliger, le maire de Hundsbach, après concertation avec le président du Conseil de Fabrique, et pour des raisons de sécurité manifeste de prendre un arrêté municipal, pour une durée indéterminée interdisant le tintement des cloches.

Le conseil de fabrique souhaite redonner vie à ces cloches. Un projet de restauration complet, chiffré à 70964 euros, est en cours.

Afin de mener à bien cette initiative essentielle pour la vie paroissiale, un appel aux dons est lancé.

L'objectif est de permettre aux cloches de l'église Saint Martin de renouer avec leur mélodie envoutante marquant ainsi le retour d'un symbole fort du patrimoine local avec comme première action une quête à domicile le samedi 8 novembre entre 10h et 15h.

Un peu d'histoire

Le clocher abrite trois cloches. Les archives paroissiales révèlent que la présence d'une première cloche moyenne d'environ 480 kilos remonte en 1624. Deux cloches de 400 et 780 kilos furent fondues en 1817 et bénites par le curé Jenn et ont respectivement pour parrain et marraine, Andréas Baumann et Anne Bohrer et Jean Thiebault Ehrardt et Catherine Fuchs Haag. Le destin menaça la grande cloche en 1911. Une fêlure apparut à sa surface. Le curé Schultz prit l'initiative de commander deux cloches à la fonderie Causard de Colmar. La cloche de 1817 fêlée et la petite furent fondues pour donner naissance à deux nouveaux joyaux sonores de 815 et 360 kilos. Leur installation a nécessité un réajustement du beffroi. La première guerre mondiale a interrompu momentanément la douce mélodie des cloches en 1917. Deux ont été réquisitionnées et n'ont retrouvé leur place qu'en 1923. En 1924, deux nouveaux cadrans de l' horloge tour sont mis en place par l'entreprise Odobey Cadet. Une nouvelle horloge mécanique est installée par la paroisse. En 1925, la sonnerie des heures et quarts d'heure sur les trois cloches est faite par la paroisse. En 1933, un système moderne de sonnerie électrique permettant la volée automatique des cloches ainsi que la diffusion de l'Angélus ont été mis en place par la société Caussard de Colmar. La somme de 11 500 francs fut engagée par la paroisse pour cette innovation technologie. Un système de remontage automatique de l'horloge réalisé par la société Odobay complète ce dispositif moderne. Au cours des dernières quatre décennies divers travaux, financés par le conseil de fabrique, ont été entrepris afin de préserver cet héritage sonore.

